



Claire Fourcade  
Présidente de la SFAP

## L'ÉDITORIAL

# Vers une « révolution palliative » ?

**L**es soins palliatifs nous concernent tous. Leur création et leur développement sont les fruits de plus de 30 ans de consensus politique et d'actions sur le terrain, avec un objectif simple : offrir à chacun des conditions de vie dignes au soir de l'existence. Consacré dans la loi depuis 1999, ce droit est un immense progrès pour la société et pour la pratique médicale.

Après 5 plans de développement des soins palliatifs, 100 000 personnes par an en bénéficient, pour une demande estimée à 320 000 personnes par an. Vingt-six départements sont encore dépourvus d'unité de soins palliatifs. À ce problème capacitaire s'ajoute un déficit d'information, parmi les patients mais également au sein des équipes médicales. De plus, l'évolution de la démographie entraîne un « décès-boom » qui rend les besoins encore plus pressants : notre pays devrait compter 5 millions de Français de plus de 85 ans en 2050, soit 3 fois plus qu'aujourd'hui.

En 2022, année d'élection présidentielle, nous voulons porter haut la voix de tous ceux qui se battent pour améliorer les conditions de fin de vie en France. Nous voulons que tous les Français puissent bénéficier des mêmes chances et de la même attention à l'approche de la mort. Alors que la fin de vie reste un sujet tabou, l'amélioration de la qualité de la prise en charge palliative doit être une priorité pour notre système de santé. Voilà pourquoi la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) présente aux candidats à l'élection présidentielle ses propositions pour une « révolution palliative » pour tous. Pour garantir à tous l'accès aux soins palliatifs, nous proposons que chaque département possède son unité de soins palliatifs et nous demandons de mettre fin aux zones blanches pour l'intervention des équipes mobiles de soins palliatifs.

Nous sommes animés par une conviction : toute personne en situation palliative doit pouvoir choisir de demeurer et de mourir chez elle, quel que soit son lieu de résidence (y compris les Ehpad). Pour cela, nous proposons une prise en charge intégrale des aides à domicile pour les personnes en fin de vie, ainsi que le financement de forfaits de prise en charge des patients en soins palliatifs pour les professionnels libéraux intervenant à domicile, incluant accompagnement, déplacement et coordination des acteurs de soin.

Au-delà des indispensables renforcements budgétaires, la « révolution palliative » que nous appelons de nos vœux passe par la diffusion de la culture palliative auprès des soignants : introduction d'un stage obligatoire en soins palliatifs pour tous les étudiants en médecine ; création d'un diplôme d'études spécialisées complémentaires dédié aux soins palliatifs ; création d'une mention « soins palliatifs » pour les infirmiers en pratique avancée. Enfin, l'ensemble de la population doit être associé à cette révolution palliative, notamment *via* une campagne pour développer le bénévolat d'accompagnement et faciliter l'intervention des bénévoles formés, ainsi que par le développement de l'aide aux aidants par une formation aux « derniers secours ». Alors que tous les débats récents montrent une grande méconnaissance du soulagement qui peut être apporté par les soins palliatifs, la SFAP s'engage en lançant une grande campagne nationale d'information ([osonsvivre.fr](http://osonsvivre.fr)). Nos ambitions pour le quinquennat à venir sont immenses ; mais elles sont à la hauteur des enjeux qui nous attendent : assurer à tous nos concitoyens, sur tout le territoire, une médecine qui accompagne la vie avec la maladie et permet à chacun de partir sereinement, sans souffrir, entouré de ceux qu'il aime. ☺